Bureau

Le Bureau du CPAS est un conseil exécutif formé de 11 membres élus et d'un coordonnateur.

Président

Il préside les conseils généraux et les congrès. Il est l'image politique du CPAS

Secrétaire général

Il est le bras droit du président. Il gère les finances du CPAS.

Vice-président régional

Il y a quatre vice-présidents de régions. Ils sont les porte-paroles des régions qu'ils représentent.

Vice-président catégorie

Il y a quatre vice-présidents de catégories. Ils sont les porte-paroles des catégories qu'ils représentent.

Catégorie 1

Soins infirmiers et cardiorespiratoires

Catégorie 2

Paratechnique, service auxiliaire et métier

Catégorie 3

Personnel de bureau et professionnel de l'administration

Catégorie 4

Professionnel de la santé et des services sociaux

Vice-président provincial

Il peut se faire attribuer des tâches diverses, confiées par le Bureau.

Coordonnées

Conseil provincial des affaires sociales info@cpas.scfp.qc.ca

info@cpas.scfp.qc.ca cpas.scfp.qc.ca () @cpas.scfp @ cpas scfp



La participation des nouveaux membres est essentielle afin de solutionner les enjeux vécus localement. Elle permet également au réseau provincial de bénéficier d'un soutien fort afin de mener de front les luttes qui le concernent.

Votre section locale est

vous pouvez la joindre au



Chère/Cher membre

Vous faites maintenant partie de la grande famille du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et nous sommes heureux de vous y accueillir!



Le monde syndical peut sembler complexe. Soyez rassurés, il est normal de se sentir perdu face à cette nouveauté!

Le Comité jeunes du CPAS vient à votre rescousse et est fier de vous présenter ce guide du parfait débutant!

Nous vous y présentons l'historique du CPAS, l'organigramme du SCFP, les rôles des membres du Bureau, ainsi que les coordonnées de ressources à votre disposition.

Bienvenue à toutes et à tous!

Le Comité jeunes du CPAS

Histoire du CPAS

Le Conseil provincial des affaires sociales est le secteur affilié au SCFP-Québec représentant les travailleurse.s de la santé et des services sociaux oeuvrant dans le réseau public

1930

Affiliation d'établissements de santé au SCFP

1933

Premières négociations provinciale des sections locales en provenance du secteur de la santé

1973

Création du CPAS, à la suite des premières négociations en front commun

2015

Fusion d'établissements imposée par la loi 10. 5000 membres se joignent alors au CPAS

Le CPAS est désormais composé de 26 sections locales et représente plus de 25 000 travailleuses et travailleurs de partout au Québec

Structure & affiliations

INSTANCE POLITIQUE

Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec. La FTQ est la branche politique du SCFP Québec et de la majorité de ses syndicats affiliés. La FTQ représente près de 45% des travailleur.se.s syndiqué.e.s au Québec,

soit plus de 700 000 membres.

SCFP (CUPE)

INSTANCE NATIONALE

Syndicat canadien de la fonction publique. Le SCFP national est le regroupement de toutes les instances provinciales du SCFP au Canada. Le SCFP regroupe plus de 680 000 travailleur.se.s.

SCFP-Québec

INSTANCE PROVINCIALE

Syndicat canadien de la fonction publique. Le SCFP-Québec, englobe 502 sections locales et représente près de 120 000 membres.

CPAS

SECTEUR

Conseil provincial des affaires sociales est une instance provinciale regroupant toutes les sections locales représentant les travailleur.se.s de la santé et des services sociaux. Le CPAS est l'un des plus gros secteur du SCFP.

Section locale

Une section locale est un regroupement de salariés travaillant au sein d'un établissement syndiqué. Bien qu'affiliée à de plus grandes instances, elle est autonome.

* Vous êtes ici!